



Chartres, le 18 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2017

Second tour - Dimanche 18 juin 2017

Taux de participation à 12h en Eure-et-Loir

À 12h, au second tour des élections législatives, le taux de participation, pour l'Eure-et-Loir, s'élève à **16,27 %**.

Au second tour des élections législatives de 2012, le taux de participation était de **22,30 %**, à la même heure.